

DEPARTEMENT
NORD
CANTON
GRANDE-SYNTHE
COMMUNE
GRAVELINES
SERVICE
POLICE MUNICIPALE

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2026 AUT 107

Liberté – Egalité – Fraternité

ARRETE DU MAIRE

Police Municipale 2026

**AUTORISATION DE TOURNAGE
SOCIETE ALMA PRODUCTIONS**

Nous, Maire de la ville de GRAVELINES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1, L 2212-2, L 2213-2,

Vu l'arrêté ministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière,

Vu la demande de Monsieur Renan DETANNE, Société ALMA PRODUCTIONS,

Considérant qu'il y a lieu d'autoriser la Société ALMA PRODUCTIONS à effectuer un tournage de film documentaire à Gravelines le lundi 18 mai 2026,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre les mesures qui s'imposent afin d'assurer la sécurité publique ainsi que la conservation du domaine public, compte tenu de sa structure et de fixer à cet égard les règles de circulation et de stationnement dans la commune,

ARRETONS

ARTICLE 1 : La Société ALMA PRODUCTIONS est autorisée à effectuer, en partie par drone, un tournage de film documentaire le **lundi 18 mai 2026** sur le littoral, dans les remparts et les fortifications de Gravelines.

ARTICLE 2 : La réglementation édictée dans le présent arrêté sera publiée et affichée dans les conditions habituelles.

ARTICLE 3 : Monsieur le Commandant de Police Nationale, Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

DESTINATAIRES :

M. le Premier Adjoint au Maire

M. l'Adjoint au Maire Délégué à l'Animation et Evénements de la ville, Affaires militaires et anciens combattants, à la Sécurité et à la Tranquillité Publique, à l'Animation du réseau voisins vigilants et solidaires, à la Vidéoprotection, Correspondant Incendie et Secours et Plan Communal de Sauvegarde

Mme l'Adjointe Déléguée à la Culture, Patrimoine Historique et Valorisation, Coordination des manifestations, Jumelage, Relations Internationales et Devoir de mémoire

M. le Directeur Général des Services de la Mairie de GRAVELINES

M. le Commandant de Police Nationale

M. le Commandant des Sapeurs-Pompiers de GRAVELINES

M. le Chef de Service de la Police Municipale

Mme la Directrice du Service Culture, Patrimoine et Jumelage

M. le Responsable de Production de la Société ALMA PRODUCTION

Fait à Gravelines, le 13 MAI 2026

Le Maire,



Bertrand RINGOT